**TITRES INDIVIDUELS REGIONAUX**

**<< SPORT DANS L’ENTREPRISE >>**

**SAMEDI 19 FEVRIER 2022**

**Organisateur :** TT BRENNE LE BLANC **Juge – Arbitre :** Michel CASY

 06.77.91.63.70. michel.casy@orange.fr

**Lieu :** LE BLANC **Délégué :** Michel CASY Gymnase Jean Moulin 06.77.91.63.70. michel.casy@orange.fr 6 rue Jean Giraudoux

 36300 LE BLANC

**HORAIRES :**

 8h30 - Ouverture de la salle

 9h00 - Pointage

 9h30 - Dames Toutes Catégories et Messieurs Toutes Catégories

12h00 - Doubles Dames - Doubles Messieurs

14h00 - Dames 500 à 999 et 1000 à 1299, Messieurs 500 à 999 et 1000 à 1299

15h30 - Vétérans Dames et Messieurs 1 et 2

Le pointage se fera une demi-heure avant l’heure de départ du tableau concerné.

Suivant le déroulement de la compétition, les horaires pourront être modifiés par le JA.

**ATTENTION : Le contrôle se fera sur le pass vaccinal et la licence.**

**CONDITIONS MATERIELS :** Balles Butterfly blanches

**DEROULEMENT DE LA COMPETITION :**

* SIMPLE et DOUBLE au meilleur des 5 manches
* Chaque catégorie de simple est répartie en poules de 3 ou 4 joueurs (es)
* Les 2 premier(e) s de chaque poule seront qualifié(e)s pour le tableau final à élimination directe
* Simple Vétéran 1 : de 40 à 59 ans au 1er janvier de la saison en cours
* Simple Vétéran 2 : à partir de 60 ans au 1er janvier de la saison en cours
* Les paires de doubles doivent être constituées par des joueurs (es) d’un même comité sauf si le nombre de qualifié(e) s est impair ou avec l’accord des organisateurs. Pas d’engagement sur place.

 - **Qualification FRANCE :** n'ayant pas encore reçu de la fédération le nombre de qualifiés(e) que nous avons par tableau, je vous renseignerais dès que j'aurais ces informations.

Les éliminés par tour seront classés dans l'ordre des points.

**DROIT D’ENGAGEMENT :**

Les droits d’engagement sont fixés à 7 € par tableau de simple et 3.5 € par joueur d’une équipe de double.

Les engagements en simple donnent droit à une boisson et un sandwich qui seront fournis par l’organisateur de cette épreuve.

Les droits d’engagement seront prélevés directement sur le compte club.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE :**

Les championnats de France auront lieu les 02 et 03 Avril 2022 à ANGOULEME (16).

En cas de forfait, prévenir d’urgence Michel CASY : 06.77.91.63.70. michel.casy@orange.fr

* Tout joueur (se) ayant confirmé(e) sa participation et faisant un FORFAIT non excusé se verra infliger une amende de 15 €.
* Toute absence de dernière minute devra être motivée et justifiée.

Copies : J.P. CHILON Président de la ligue, Présidents des comités départementaux

